**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

**Band:** - (1935-1936)

Heft: 1

**Rubrik:** Sektionsmitteilungen = Communications des sections

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous relevons encore le passage suivant du rapport de l'Assemblée générale de la Caisse de secours :

« M. Röthlisberger constate avec regret — et son sentiment est partagé par l'Assemblée générale et le Comité — qu'à Berne et à Saint-Gall, des caisses locales de secours existent, dont l'action particulière risque d'éparpiller les efforts et menace de compromettre l'union de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses. Certes, on ne peut que se féliciter de voir les sections de cette Société et d'autres associations d'artistes faire de la propagande pour leurs membres et tâcher de leur procurer des débouchés et des commandes en organisant des manifestations spéciales. En revanche, les sommes recueillies ne devraient pas rester à la disposition des sections, mais profiter à tous les artistes qui se trouvent dans la misère et ceci également afin d'unifier la gestion et la répartition des fonds. Notre Caisse se fait un devoir de traiter tous les solliciteurs, sans distinction de la section dont ils font partie, d'une façon égale, conformément à l'esprit de solidarité qui doit régner entre les artistes rattachés à son organisation. A titre d'exemple, nous citons les artistes de Zurich, qui, grâce aux manifestations dont ils prirent l'initiative, ont pu nous verser des sommes importantes ces dernières années. Souhaitons que cet exemple soit suivi et espérons qu'il sera possible d'unir les forces et de concentrer les efforts divergents ».

«Après revision des comptes, les vérificateurs proposent à l'Assemblée générale :

1º d'accepter les comptes en remerciant le caissier de son dévouement désintéressé,

2º d'exprimer sa profonde reconnaissance au Comité pour la gestion soignée de la Caisse, qu'il exerce à titre gratuit.

« Nous recommandons de nouveau à toutes les personnes désireuses de participer à l'aide que la Caisse de secours apporte aux artistes de mérite, de bien vouloir leur verser leur obole, car les artistes souffrent des effets de la crise générale dans une telle mesure qu'une action de secours en leur faveur est indispensable ».

Nous aimerions tout spécialement appuyer la proposition sous chiffre 2 ainsi que le vœu qui y fait suite.

Les passages soulignés l'ont été par nous.

Nous avons publié le règlement de la Caisse de secours dans notre Nº 4, novembre 1934.

La Rédaction.

## Sektionsmitteilungen. Communications des Sections.

Neuchâtel. — Le souper annuel dit « des passifs » a eu lieu le 6 avril dernier ; il réunit un grand nombre de membres actifs et passifs et d'invités, notamment le président du Conseil communal, M. Ch. Perrin.

A cette occasion, une innovation intéressante fut introduite consistant en la remise, à onze membres passifs faisant partie de la Société depuis vingt-cinq ans ou plus, d'une pièce d'argenterie au monogramme de la Société, œuvre de notre collègue orfèvre Ernest Röthlisberger.

Après des discours et encore des discours, l'assistance fut réjouie par une fable de circonstance, due à la plume caustique du plus spirituel des critiques d'art, et par des interprétations plastiques d'œuvres musicales de Debussy, dans lesquelles se distingua un des plus jeunes, mais non des moins talentueux de nos artistes. Puis fut tirée la loterie où chacun gagne, que ce soit une des nombreuses œuvres d'art offertes par les actifs, ou l'estampe, due cette année au dessin habile d'Albert Locca.

Comme de coutume, on ne put se séparer que fort tard.

A. D.

Neuchâtel. — Der jährliche Passivenabend fand am 6. April statt und vereinigte eine stattliche Anzahl Aktiv- und Passivmitglieder sowie eingeladene Gäste, worunter Herr Stadtpräsident Ch. Perrin.

Bei diesem Anlass wurde eine interessante Neuerung eingeführt, bestehend in der Uebergabe, an elf Passivmitglieder die seit 25 Jahren oder mehr unserer Gesellschaft angehören, eines silbernen Gegenstandes mit dem eingeprägten Monogramm der Gesellschaft, Werk unseres Kollegen Goldschmied Ernst Röthlisberger.

Auf Reden, zahlreiche Reden, folgte ein Gelegenheitsgedicht, aus der bissigen Feder des geistreichesten unserer Kunstkritiker, dann plastische Darstellungen musikalischer Werke Debussys, in welchen sich einer der jüngsten aber nicht am wenigsten begabten unserer Künstler auszeichnete.

Dann wurde die Lotterie ausgelost, bei welcher jeder etwas gewinnt, sei es eins der zahlreichen von den Aktiven geschenkten Kunstwerken, oder das Kunstblatt, welches dieses Jahr Albert Locca geschickt zeichnete.

Wie gewöhnlich ging man erst sehr spät auseinander.

A. D.

# Voranschlag - Projet de budget 1935-1936.

Caseas de accepte apporte sun actions de médica de lura voidal	Fr.
Einnahmen — $Recettes$	cust agains and
1. Mitgliederbeiträge — Cotisations des membres	14,000.—
2. Zinsen — Intérêts	2,700.—
3. Inserate — Annonces	300.—
the deligible state terms of the second	17,000.—
Ausgaben — $Dcute{e}penses$	
1. Schweizer Kunst — Art suisse	5,000.—
2. Kunstblatt — Estampe	1,300.—
3. Zentralvorstand — Comité central	1,800.—
4. Zentralkasse — Caisse centrale	500.—
5. Generalversammlung — Assemblée générale	400.—
6. Reiseentschädigung eines Delegierten entfernter Sektio-	
nen — Indemnité à un délégué de sections éloignées	150.—
7. Präsidentenkonferenz — Conférence des présidents	400.—
8. Sekretariat und Redaktion — Secrétariat et rédaction	4,000.—
9. Bureau-Unkosten — Frais généraux	800.—
10. Delegationen, Versicherung — Délégations, assurance.	250.—
11. Hilfskasse — Caisse de secours	1,000.—
12. Unvorhergesehenes — Imprévu	1,400.—
discours of encore nes discours, Passistance for rejoure pur une fab-	17,000.—
I This be established by the riches weight the construction accordance is and the	SPECIE MALARIA AT